

MASTER DROIT

Parcours : Professions juridiques et judiciaires



**DIPLÔME
CONFÉRANT
GRADE DE MASTER
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT**

Faculté des Sciences Économiques Sociales et Juridiques (FSESJ)

www.campus-fonderie.uha.fr

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le parcours **Professions juridiques et judiciaires**, ouvert dès le Master 1, poursuit deux objectifs atteints progressivement à l'issue des deux années de formation.

Il a pour but de préparer les étudiants aux concours et examens des professions judiciaires (magistrats, avocats, greffiers, huissiers).

Il vise également et prioritairement l'insertion professionnelle des étudiants titulaires d'une Licence de Droit souhaitant se spécialiser en droit privé, et notamment en droit des personnes



LES COMPÉTENCES VISÉES

Polyvalence et transversalité sont les maîtres mots de cette formation.

Ce parcours forme avant tout un juriste capable de maîtriser les principales matières du droit privé.

En première année, les cours, les travaux dirigés et le tutorat des étudiants représentent un volume horaire d'environ 1 500 heures. De plus, les étudiants participent à des exercices de professionnalisation (stage, clinique du droit, simulation de procédure, information juridique et accompagnement administratif des personnes vulnérables).

La seconde année suit le rythme de l'alternance, les cours ont lieu une semaine sur deux. En effet, la présence à l'Université a lieu toutes les deux semaines entre septembre et avril ; l'autre semaine, l'apprenti est en entreprise.

CONDITIONS D'ADMISSION

Sur dossier de candidature [via le site e-candidat](#) pour les étudiants résidents en France.

À partir du mois d'avril, il est exclusivement en entreprise jusqu'à la fin septembre.

Soit les étudiants suivent le parcours en apprentissage, soit ils envisagent de passer des concours ou examens, et la semaine blanche est occupée par la préparation aux épreuves de note de synthèse et de culture générale afin de mettre en application leurs enseignements.

Outre des séminaires représentant environ 450 heures, les étudiants mènent des projets collectifs de mise en situation professionnelle pour acquérir positionnement et confiance en soi.

Pour les candidats non titulaires d'un diplôme conférant le grade de licence, en reprise d'études ou étrangers voir modalités sur notre site :

www.campus-fonderie.uha.fr

ORGANISATION DES ÉTUDES

En première année, le parcours Professions juridiques et judiciaires forme plus spécifiquement à l'acquisition de compétences précises pour préparer les concours et examens des professions judiciaires ou pourvoir aux emplois proposés dans le secteur privé.

Les principes directeurs du droit privé, valant pré-requis pour l'accès au Master Professions juridiques et judiciaires, sont acquis dès la Licence dans le cadre des enseignements principalement de :

- droit civil (droit des obligations, droit de la famille, droit des personnes),
- droit pénal et de procédure (droit processuel, procédure civile, procédure pénale).

L'étudiant devra acquérir des connaissances et compétences de spécialisation en :

- Droit privé dans le cadre de matières fondamentales (régimes matrimoniaux, droit des successions, procédure civile, droit de la consommation),
- Droit d'ossature (droit des mineurs, modes alternatifs de résolution des litiges).

DÉBOUCHÉS ET MÉTIERS

Cette offre de formation débouche sur un large panel d'activités professionnelles :

Insertion professionnelle par voie contractuelle:

Cabinet d'avocat,

Etude notariale,

Cabinet de conseils, d'audit et d'expertise,

Service juridique d'une entreprise ou d'une association tous secteurs d'activité confondus,

Secteur administratif sur un emploi de : juriste, consultant, chargé de mis-

Par le choix des matières optionnelles, l'étudiant pourra ouvrir ou spécialiser davantage son profil :

- Prévention et gestion des risques,
- Droit local,
- Droit de l'environnement,
- Droit du numérique,
- Droit de la santé,
- Droit pénal des affaires,
- Culture générale et méthodologie des concours,
- Droit international privé...

La deuxième année est ouverte à l'alternance pour les étudiants qui le souhaitent. Outre la réussite de la première année de Master, cela suppose, dans ce cas, que l'étudiant dispose d'une structure d'accueil pour l'accueillir en apprentissage ou par le biais d'un contrat de professionnalisation.

Le parcours Professions juridiques et judiciaires est adossé aux travaux de recherches menés par le **CERDACC UR 3992**.

Dès lors le **doctorat** est l'une des voies de professionnalisation qui peut être envisagée à l'issue du Master.

sion, responsable service juridique, chargé de recouvrement, mandataire judiciaire...

Insertion professionnelle par voie de concours ou d'examen d'entrée :

Avocat,

Magistrat,

Greffier,

Commissaire de justice,

Notaire,

Enseignant-chercheur...



Service d'Information et d'Orientation (SIO)

Maison de l'Etudiant, 1 rue Alfred Werner

68 093 Mulhouse Cedex

Tél : 03 89 33 64 40

Courriel : sio@uha.fr

Site : www.sio.uha.fr

**Faculté des Sciences Économiques, Sociales et
Juridiques**

Campus Fonderie

16 rue de la Fonderie

68093 Mulhouse Cedex

Site internet : www.campus-fonderie.uha.fr

Responsable du parcours :

M Yann LEROY

Courriel : yann.leroy@uha.fr

Secrétariat : Odile KPODEME

Courriel : odile.kpodeme@uha.fr

Tél : 03 89 56 82 26

